



11^e RENCONTRES DES CHERCHEURS EN DIDACTIQUE DES LITTÉRATURES
GENÈVE, MARS 2010

Renouveler et diversifier l'approche de la poésie du côté de la didactique du Français Langue Etrangère L'ouverture à la littérature de Suisse romande

Sylvie Jeanneret, maître d'enseignement et de recherche,
Université de Fribourg, Suisse.

Résumé : dans cet article, il s'agit de présenter des pistes de lecture de la poésie qui soient inspirées par les méthodes de lecture et de compréhension développées par le FLE, ceci afin de diversifier les approches traditionnelles du FLM telles qu'elles sont pratiquées dans les classes gymnasiales de Suisse romande. Ces pistes de lecture sont inspirées de l'approche didactique du FLE qui réfléchit, depuis quelques années seulement, à des possibilités de transmission du texte littéraire, en travaillant notamment sur les textes écrits en marge de la France (souci de décentralisation) et par des sociétés qui se réapproprient une identité propre à travers le langage (la Francophonie). Par ailleurs cette approche FLE s'appuie sur les possibilités de relier l'expérience de la lecture à la construction identitaire du lecteur, en développant ainsi une approche que l'on peut définir d'anthropologique, à la suite des recherches menées par Aline Gohard, Jean-François Bourdet ou Francis Yaiche pour n'en citer que quelques-uns. Après un bref rappel des différentes approches de la poésie en FLM et en FLE, nous développerons cette approche spécifique pour, en dernier lieu, l'appliquer au recueil de Nicolas Bouvier, *Le Dehors et le dedans* (1997).

En tout premier lieu, j'aimerais citer un article de Paul Aron, qui a eu un effet déclencheur dans mon approche croisée des didactiques FLE et FLM ; Paul Aron rappelle, dans « Les valeurs de l'étude littéraire », combien les valeurs de la littérature sont perméables et qu'il s'avère nécessaire de les questionner en fonction des époques – c'est-à-dire, selon ses propres termes, « rendre à l'objet sa perméabilité, son caractère mouvant et relatif [...] », ceci en attirant l'attention sur des approches qui privilégieraient des « réévaluations historiques », voire « interroger le littéraire selon des modalités volontairement choisies au-dehors de la sphère de l'adhésion spontanée : comme le font les sociologues ou les chercheurs anglo-saxons attentifs à la construction sociale du sexué ou du postcolonialisme. »¹ Paul Aron montre également que la francophonie reste un objet de tension peu étudié (le sous-chapitre en question est intitulé « Le rejet du fait francophone »). La lecture de cet article m'a

déterminée à explorer d'une part, la fonction identitaire de la littéraire – d'où mon intérêt pour l'approche défendue par certains auteurs dont Aline Gohard, Jean-François Bourdet ou Gérald Froidevaux, tous trois en DFLE – et d'autre part à mettre en valeur le recueil de poèmes d'un écrivain de Suisse romande. Un choix guidé à la fois par le souci de désacralisation du texte littéraire mais aussi par intérêt pour la littérature de Suisse romande.

L'ENSEIGNEMENT DE LA POÉSIE AU GYMNASÉ : UNE RÉPUTATION D' « ENFANT DIFFICILE »

Le premier constat de base que l'on peut énoncer est la soi-disant difficulté d'enseigner la poésie à des élèves du niveau gymnasial. Dans un excellent numéro de la revue *Pratiques*, paru en 1997 et dédié à l'enseignement de la poésie moderne, Karl Canvat souligne combien la poésie semble être devenue « un objet problématique » qui donnerait lieu à « un certain désarroi méthodologique » ; cette remarque peut s'appuyer, à juste titre, sur le fait qu'un ouvrage didactique comme celui de Jacqueline Biard

¹ Aron, P. (2004). La valeur des études littéraires. In Canvat, K. & Legros, G., *Les valeurs dans/de la littérature*, Namur : Presses universitaires de Namur, p. 37-54.

et François Denis, *Didactique du texte littéraire*, « ne reconnaît comme représentatifs du 'texte littéraire' que les textes narratifs, descriptifs, argumentatifs et théâtraux. » Les auteurs s'en justifient en mentionnant la capacité du texte poétique à « se loger transversalement dans tous les textes ». Canvat termine en remarquant que, dans le cas de cet ouvrage didactique, l'approche de la poésie « est réservée à l'apprentissage du commentaire composé [à partir d'un sonnet de Ronsard], présenté, à l'issue d'une analyse d'une haute technicité [...] comme un exercice de 'rhétorique descriptive' au service d'un 'modèle culturel' et d'une 'représentation stéréotypée'. » Et de conclure sur le fait qu'« entre les 'humanités' et les 'méthodes', l'École semble avoir fait son choix... »² C'est également à ce constat qu'arrive Jean-Maurice Rosier, qui montre combien la poésie en FLM est soumise à un rituel constant de sacralisation dont on peine à sortir : « La poésie en effet résiste au formatage didactique et les apprentissages rénovés (s'ils existent) de la métrique, de la versification et de la prosodie n'orientent pas les recherches en ce domaine. C'est cette difficulté d'enseigner qui engendre la sacralisation, encore qu'il faille s'entendre sur le rituel. »³ De fait, notre pratique de la lecture méthodique, qui nous invite à travailler sur autant de grilles d'analyse, incite certainement les enseignants à privilégier l'œuvre de poètes « canonisés », comme Ronsard, Baudelaire, Hugo, Apollinaire, sur les textes desquels ces grilles fonctionnent particulièrement bien.

En bref, si l'enseignement de la poésie au gymnase est réputé difficile, l'enseignement de la poésie du XX^e siècle l'est encore davantage, puisqu'on lui reproche d'être hermétique. Le mérite du numéro de *Pratiques* consacré à la poésie est de proposer un certain nombre de réflexions sur les spécificités de la poésie moderne et sur les éventuelles possibilités pour les affronter.⁴ Ce numéro de revue peut être complété par le numéro d'*Enjeux*, paru en mars 2003 et consacré aux « approches didactiques de la poésie », sur lequel nous reviendrons.

ENSEIGNEMENT DE LA POÉSIE : À PROPOS DES PISTES DIDACTIQUES PROPOSÉES PAR LA DFLM

Il ne s'agit en aucun cas de prétendre à un panorama exhaustif de la manière dont la poésie est envisagée didactiquement dans les manuels et les plans d'étude des différents collèges en Suisse. Pour ma part je me baserai sur les plans d'étude du canton

de Fribourg, sur les manuels français utilisés dans le cadre de mes cours de didactique du français et sur mon expérience du terrain – visites de classes et discussions avec les enseignants. Nous pouvons en tirer un premier constat, qui vaut sans doute également pour la France et la Belgique : l'enseignement de la poésie se définit en deux volets, l'un couvrant l'usage de la lecture méthodique – mise en valeur de la versification, de la prosodie, de la métrique, mais aussi des champs lexicaux et figures de style – et l'usage de pratiques créatives – notamment par le biais d'ateliers d'écriture qui visent à produire des poèmes à partir de diverses techniques. Ces deux aspects sont mentionnés notamment dans les plans d'étude fribourgeois⁵. Karl Canvat et Georges Legros résumant parfaitement cette double tendance (qui allie lecture méthodique et pratique créative) dans leur article : « Prise au sens large, 'l'enseignement de la poésie' recouvre des pratiques fort diverses étalées sur tout le cursus scolaire : audition de textes poétiques, récitation, jeux d'écriture, lecture, de plus en plus 'méthodique', de poèmes, invitation d'un poète en classe, etc. »⁶ Si cette double tendance est partiellement pratiquée par les enseignants, elle s'atténue au profit de la lecture méthodique si l'on se réfère aux manuels publiés dans les années 1990 à 2009 ; le manuel *Littérature 2de – textes et méthodes* (Hatier, 2001) offre un exemple particulièrement frappant : les questions et consignes qui suivent les poèmes se constituent en deux parties, « lecture méthodique » et « vers le commentaire littéraire ». Il s'agit donc de mettre en évidence les champs lexicaux, l'énonciation, les figures de style et les particularités de la versification pour parvenir à monter un commentaire littéraire (intitulé « commentaire composé » au canton de Fribourg et faisant l'objet d'un examen à la maturité cantonale).

Sommes-nous, comme le reproche Jean-Maurice Rosier, des adeptes de la « déstructuration structuralo-ludique » (selon une expression d'Henri Meschonnic)⁷ cette démarche de lecture nous inciterait-elle à laisser de côté l'épaisseur culturelle des poèmes que nous lisons en classe, et surtout nous incite-t-elle à passer à côté de la relation qui peut s'établir entre un texte, ses particularités linguistiques, et son lecteur ? Cette interpellation s'avère nécessaire, d'autant plus dans le cadre d'une institution qui s'appuie sur un ensemble de savoirs et de savoir-faire qui devraient idéalement mener à des compétences constructives d'un savoir-être, en bref, d'une identité.

D'autre part, l'approche proposée par la lecture méthodique ne met pas suffisamment en évidence le fait que le texte poétique est avant tout travail sur la langue et espace linguistique à explorer. Ce sont les didacticiens du FLE qui vont revaloriser le texte littéraire dans le cas de l'apprentissage de la langue, en particulier dès les années 1990. Ce n'est plus l'enseignement du prestigieux panthéon littéraire qui sera mis au premier plan mais des textes qui

² Canvat, K. & Legros, G. (1997). Présentation et Enseigner la poésie moderne ? In *Enseigner la poésie moderne*, Pratiques, p. 3 et 20.

³ Rosier, J.-M. (2003). Enseigner la poésie ou comment sortir du rituel ? *Enjeux*, 56, p.16.

⁴ Amusons-nous ici à citer les propos de Frédéric Beigbeder, dans *Dernier inventaire avant liquidation* (Folio, 2001), au sujet de la poésie de Prévert : « Pour sa défense, on reconnaîtra que Prévert eut l'élégance de composer une poésie simple : dans le siècle qui a rendu la poésie hermétique et expérimentale (et coupée de tout public), son principal crime fut probablement d'être compris. » (p. 159). Sans commentaires.

⁵ http://admin.fr.ch/shared/data/pdf/s2/fran_ais_-_version_2006.pdf

⁶ Canvat, K. & Legros, G. (1997), op. cit., p. 21.

⁷ Rosier, J.-M. (2003), op. cit., p. 15.

permettent justement à l'apprenant de pratiquer la langue étrangère et d'aller à la rencontre d'un univers littéraire différent du sien.

ENSEIGNEMENT DE LA POÉSIE : LES PISTES DIDACTIQUES PROPOSÉES PAR LA DFLE

L'enseignement de la littérature en classes de FLE est un domaine aussi difficile, sur le plan didactique, qu'en classe de FLM, si ce n'est plus difficile : je ne fais pas tant référence aux difficultés lexicales ou syntaxiques rencontrées par les apprenants, mais je pense avant tout au fait que l'enseignant est soumis au PEL, cadre de référence contraignant basé sur les compétences langagières des apprenants.⁸ Ce portfolio européen des langues laisse toutefois une marge de manœuvre non négligeable aux enseignants, car la lecture du texte littéraire est proposée dès le niveau B2 et renforcée aux niveaux C1-C2. Les difficultés – tant de langue que de reformulation liées à la lecture du texte littéraire – ont stimulé la didactique du FLE qui réfléchit, depuis les années 1990 au moins, à des possibilités de transmission du texte littéraire, en travaillant notamment sur les textes écrits en marge de la France (souci de décentralisation) et par des sociétés qui se réapproprient une identité propre à travers le langage.

Ces tendances de réappropriation du texte littéraire sont résumées dans l'article de Maillard et Gomez : volonté d'introduire des œuvres complètes (notamment des nouvelles) dans la classe de langue ; objectifs de lecture culturels et interculturels ; place centrale donnée aux littératures francophones ; aborder les textes littéraires à tous les niveaux de l'apprentissage.⁹

Parmi les genres étudiés en classe FLE, quelle est la place accordée à la poésie ? une étude intéressante d'Estelle Riquois, basée sur l'observation des textes littéraires dans les manuels FLE publiés en France (53 manuels étudiés), met en évidence l'utilisation de la poésie aux niveaux A1-A2, correspondant aux exercices d'oral (lecture – diction – récitation) et d'écrit (pastiches notamment). D'après les conclusions de cette recherche portant sur des manuels FLE, la poésie est supplantée par le narratif dans les niveaux d'apprentissage B et C.¹⁰

⁸ Le PEL (portfolio européen des langues) évalue les compétences langagières selon le modèle suivant : compréhension orale – compréhension écrite – expression orale – expression écrite. La répartition des niveaux va de A1 (compétences de base) à C2 (compétences de bilingue).

⁹ Maillard, N. & Gomez, De la Corte. (2009). Quel corpus de textes littéraires dans les formations de français langue étrangère à l'université : discours et pratiques d'enseignants. *Le langage et l'Homme*, vol. XXXIV, n°1, 17-30.

¹⁰ Riquois, E. (2009). Le texte littéraire dans les manuels de français langue étrangère : un document authentique parmi d'autres ? *Le Langage et l'Homme*, vol. XXXIV, n°1, 3-16.

QU'EN EST-IL DU TEXTE POÉTIQUE EN CLASSE DE FLE ?

Un travail sur la langue

Lire un poème en classe FLE nécessite tout d'abord un travail sur le lexique : le poème sera tout d'abord exploité pour ses composantes lexicales (activités portant sur le couple synonyme et antonyme, sur les champs sémantique et lexical) puis syntaxiques. Le poème est donc un espace à explorer avant d'être questionné sur son sens (ou sa pluralité de sens). Luc Collès, dans son article intitulé « La poésie en classe de français langue étrangère » rappelle effectivement que « par sa richesse lexicale et syntaxique, le TL est une mine d'or pour l'enseignement. » Je me permettrais ici de faire recours à mon expérience d'enseignement FLE : c'est à partir de textes littéraires que le travail sur le lexique d'une part mais aussi que le travail de reformulation s'avère des plus intéressants (reformulation, et non traduction, en langue maternelle d'un texte français ou vice-versa) : c'est à ce moment-là que l'on parvient à parler du sens du texte, même lorsque celui-ci est un poème.

Collès rappelle également combien le poème peut être une source intéressante d'apprentissage, par le fait qu'il traite de « thèmes quasi universels » et que sa langue « facilite l'apprentissage de la prononciation et de l'intonation ».¹¹

De plus, le poème s'adapte particulièrement bien aux aptitudes retenues par le PEL et permet de les travailler toutes les quatre : en FLM nous oublions trop souvent qu'un poème peut donner lieu à une lecture orale travaillée de même qu'il peut être le lieu d'une expression écrite (activité de création à partir d'un travail sur les rimes, les sonorités, la métrique). Les activités développées dans l'ouvrage de Paule Kassis (*La Poésie* en collection Techniques de classe de CLE International) permettent de passer en revue un certain nombre d'activités de repérage et de découverte (portant sur les sonorités, le lexique et la grammaire) complétées par des activités plus créatives d'écriture.¹²

Comme bilan intermédiaire, relevons l'apport indéniable du poème en classe de FLE, qui peut faire l'objet de lectures portées dans un premier temps sur les composantes lexicales et syntaxiques du poème, qui peuvent ensuite donner lieu à des activités de création ou de recherche de sens plus ponctuelle qui passent par une reformulation dans la langue de l'apprenant ou en langue française en niveaux B et C.

Lecture anthropologique du texte littéraire en FLE : la rencontre entre soi et l'autre

Les postulats de chercheurs comme Aline Gohard ou Jean-François Bourdet vont proposer, à

¹¹ Collès, L. (2003). La poésie en classe de français langue étrangère. *Enjeux*, 56, p. 66-74.

¹² Kassis, P. (1993). *La poésie*. Paris : CLE international, coll. Techniques de classe.

partir d'une entrée que l'on pourrait définir par le terme d'« anthropologique », de lire le texte littéraire en classe de FLE sur le plan de « la psychologie de l'individu », en problématisant ainsi la construction identitaire du lecteur. Lors de l'apprentissage d'une langue étrangère se « trouve mis en jeu la perception d'une relativité anthropologique (variation des cultures et des langues, impossibilité de repérer des critères de hiérarchisation), ou, si l'on préfère, d'une fragilité psychologique et psycholinguistique (qui suis-je, une fois détaché de mes référents 'maternels' et de cette fusion à ma culture d'origine qui m'apparaissent comme seuls mode d'appartenance ?) ». La lecture « étrangère » a ainsi le pouvoir de mettre en évidence le combat avec la langue entrepris par tout texte littéraire : « la littérature initie le lecteur à la découverte de l'autre parce qu'elle lui permet d'éprouver en lui-même la valeur de l'altérité. »¹³

Inspirée elle aussi de la notion de médiation et de relation telles qu'elles sont développées chez Edouard Glissant, Aline Gohard défend une approche anthropologique du texte littéraire en FLE en s'appuyant sur la francophonie littéraire (même si tout texte littéraire, à son sens, « peut nous révéler un imaginaire social et culturel »).¹⁴ La même approche du texte littéraire est privilégiée par Francis Yaiche, qui plaide pour la lecture de textes qui permettent de débattre autour des questions « de l'autre, de l'étranger, et de la définition de la relation », en bref de lire des textes qui « donnent envie de poser des questions ».¹⁵ Il s'agit, pour l'enseignant, de réfléchir à une ouverture sur la construction identitaire de ses élèves, à partir du médium littéraire. En parlant de l'utilité de la littérature dans l'apprentissage d'une langue étrangère, Gérald Froidevaux oriente également son approche du littéraire en classe sur la construction identitaire de l'apprenant et sur le caractère de médiation offert par le texte. Et de proposer également la lecture d'auteurs francophones : « Literatur, die grundsätzlich eine sekundäre Lebenserfahrung vermittelt und zum Perspektivenwechsel anregt, erweist sich als überaus geeigneter Zugang zur interkulturellen Vermittlung. Auch thematisieren viele anglophone und frankophone Autoren die Fremdheitserfahrung direkt und schildern in ihren Büchern die Konfrontation und die Übergänge zwischen verschiedenen Kulturen. »¹⁶ Les enjeux de la lecture sont ainsi qualifiés par des échanges interculturels offerts par les livres, qui permettent au lecteur de bâtir ses propres passerelles avec l'autre. Miser sur le renforcement du lecteur - au détriment de l'analyse formelle et « objective » du texte - ne signifie pas

perdre de vue les enjeux esthétique et stylistique du texte, mais davantage faire confiance et développer la relation qui se tisse entre le texte et son lecteur.

Pour ces différentes raisons, il nous a semblé enrichissant, sur un plan didactique, de s'inspirer de cette approche particulière du texte en FLE pour la proposer dans le cadre de lectures d'un recueil de poésie en FLM.

Avant d'aborder notre proposition de lecture à partir de poèmes de Nicolas Bouvier, passons par une brève mise au point au sujet des échanges entre les approches de lecture du texte littéraire pratiquées par le FLE et le FLM.

Plusieurs chercheurs de renom en didactique du français se sont prononcés sur un éventuel transfert d'approches croisées FLE – FLM (en partant du FLE). Je citerais en premier lieu la contribution de Suzanne Chartrand et Marie-Christine Paret, intitulée « Langues maternelle, étrangère, seconde : une didactique unifiée ? », contribution qui pose la question d'une spécificité propre de la DFLM par rapport à ce qui serait une Didactique du Français dont ferait aussi bien partie une DFLE. Si des emprunts « sauvages » peuvent être constatés entre FLE et FLM, les deux didactiques restent essentiellement cloisonnées : le cas de la Suisse pourrait en être un exemple. Comme le rappelle cet article, « en Suisse ou en Belgique, coexistent différents systèmes d'enseignement où domine soit le FLM, soit le FLS, jamais les deux dans la même institution, voire dans la même région. »¹⁷ De fait, Chartrand et Paret commettent ici une légère erreur : il suffit de penser au canton de Fribourg, par exemple, où certains cycles d'orientation ou collèges proposent les filières germanophone et francophone¹⁸. On y trouve également des professeurs qui enseignent et le FLE, et le FLM... toutefois la réalité est bien là : les échanges entre les deux didactiques sont minimes et non institutionnalisés. Pour les enseignants du FLE, l'optique choisie est clairement définie : le texte littéraire permettra des activités langagières précieuses, sur le vocabulaire ou la syntaxe en particulier – soulignons le fait que la poésie est souvent le parent pauvre de leurs lectures de textes littéraires...¹⁹

Le constat que pose Jean-Maurice Rosier dans son ouvrage *La didactique du français* (2002) s'avère encore plus ferme, parlant de « l'ignorance de la didactique du FLE » dans le cas de la DFLM et regrettant que tout le travail accompli par la DFLE ne soit pas transféré vers la DFLM : « La didactique du FLE a donc construit des cohérences méthodologiques loin de tout empirisme et libérées de toute subordination avec la pédagogie des langues mortes qui a longtemps pesé sur l'apprentissage du

¹³ Bourdet, J.-F. (2000). Texte et lecture littéraire en langue étrangère : Figures de l'identité. In L. Collès & J.-L. Dufays (Ed.), *Didactique des langues romanes : le développement de compétences chez l'apprenant – langues maternelles, premières, secondes, étrangères* (pp. 267-272), Louvain : Savoir et Pratique.

¹⁴ Gohard, A. (2004). Altérité et identités dans les littératures de langue française. Paris : CLE international, coll. Le Français dans le monde. Lire en particulier l'introduction.

¹⁵ Yaiche, F. (2005). Le texte littéraire : voyage initiatique en classe de FLE. *Babylonia* 1/05, pp. 53-56.

¹⁶ Froidevaux, G. (2003). Vom Nutzen der Literatur für das Lernen einer Fremdsprache. *Babylonia* 3-4/03, pp. 81-86.

¹⁷ Chartrand, S. & Paret, M.-C. (1995). Langues maternelle, étrangère, seconde : une didactique unifiée ? In J.-L. Chiss (éd.), *Didactique du français – Etat d'une discipline* (pp. 197-207). Paris : Nathan.

¹⁸ Comme le CO de Jolimont ou les collèges de Ste-Croix et St-Michel par exemple.

¹⁹ Je me réfère ici à deux enseignants de collège à Fribourg, qui m'ont confirmé qu'ils n'avaient pas de poésie à leur programme d'enseignement du français langue étrangère.

français. [...] Or, exception faite des exercices structuraux, le transfert de la DFLE vers la DFLM ne s'est pas produit. »²⁰ Et de souligner que, somme toute, le concept de langue maternelle est un concept relativement flou. Les propos de Rosier résonnent comme un véritable encouragement à s'imprégner des approches (des pistes didactiques dirons-nous) proposées par les méthodes ou les manuels FLE.

Les approches suivantes me paraissent porteuses d'intérêt et mener à un enrichissement de la lecture du poème en classe FLM.

Tout d'abord une approche axée sur la pratique de l'oral (récitation, diction etc.).

En second lieu une approche centrée sur le lexique et son enrichissement.

En dernier lieu l'approche dite anthropologique du texte, selon la terminologie développée par Aline Gohard. Rappelons que les articles réunis dans « Altérité et identités dans les littératures de langue française » sont groupés en trois axes de recherche : les représentations de l'altérité ; la quête identitaire ; la reconstruction ou l'invention d'identités culturelles et linguistiques. Ce type d'approche, soulignons-le, s'adapte tout particulièrement bien au roman ou à la nouvelle, c'est-à-dire au texte narratif, et ce sont avant tout les récits de vie, romans de l'exil, romans historiques ou autobiographies qui sont privilégiés, les différentes contributions ayant comme objectif de mettre en valeur le caractère de « médiation » du texte littéraire dans la rencontre de l'apprenant avec l'Autre. Seul bémol à ces études : pas une seule ne s'attèle à une lecture de la poésie. Nous allons ici proposer une adaptation de cette approche à la poésie, en prenant comme œuvre de référence le recueil de poèmes de Nicolas Bouvier, *Le Dehors et le Dedans*.

NICOLAS BOUVIER, LE DEHORS ET LE DEDANS : POUR UNE « LECTURE-RELATION »

Le recueil de poésie intitulé *Le Dehors et le dedans* contient des poèmes écrits pendant près d'une quarantaine d'années. Le titre suggère bien la dichotomie entre le déplacement et l'immobilité, entre le moi intime et le moi nomade.²¹ Ces poèmes nous parlent d'une expérience du Je avec le monde, que ce soient les autres, les lieux, les différences culturelles. L'expérience de l'altérité est particulièrement traduite dans des poèmes écrits au Japon, en Bosnie, en Suisse, au Pakistan à l'occasion des voyages de l'auteur. Ces poèmes, très beaux, pourraient faire l'objet d'un groupement de texte et être lus en quatre ou cinq leçons (lire 2 poèmes en annexes). Nous pourrions imaginer une continuité de lecture en proposant ensuite aux élèves *Le Poisson-Scorpion* (1982). Nous pouvons également imaginer passer à d'autres poètes de Suisse romande, en pratiquant un

groupement de textes (œuvres de Pierre Voélin, Frédéric Wandelère, Philippe Jaccottet, Pierre Chappuis).²²

Notre proposition de lecture de ces poèmes serait la suivante : la classe serait répartie en groupes d'élèves, chaque groupe s'occupant d'un poème. Dans un premier temps l'enseignant favoriserait une lecture orale de chaque poème, un élève de chaque groupe allant lire son poème à un autre groupe (selon les principes de la méthode dite puzzle). Ensuite l'enseignant pourrait expliquer, même rapidement, l'itinéraire de Bouvier, résumant à l'aide d'une carte les voyages dans le temps et dans l'espace entrepris par Bouvier dans des conditions véritablement aventureuses ; voyages dans la mémoire des cultures, voyage intérieur aussi dans lequel l'écriture représente le lien, par le langage, entre lui et le monde.

Dans un deuxième temps, l'enseignant propose une lecture des poèmes au sein de chacun des groupes, à partir de consignes inféodées au thème qui serait le suivant : *le langage comme relation entre le Je et le monde* (d'où mon intitulé d'une « lecture-relation »). Les questions pourraient être formulées comme suit :

1. Le monde : comment apparaît-il dans le poème ? Qu'est-ce qui n'y apparaît pas ?
2. La relation entre le Je et le monde : comment est-elle représentée dans le poème ? (pour argumenter vos impressions de lecture, appuyez-vous sur le cadre formel, en particulier la ponctuation, la typographie et le rythme, ainsi que sur le contenu, en étant attentifs aux champs lexicaux, aux images et à l'énonciation.)
3. Vous présenterez votre lecture du poème devant vos camarades et répondrez aux éventuelles questions.
4. *Éventuellement* : comme évaluation (individuelle) :
 1. Vous proposez une synthèse de ces différentes lectures : le rapport entre le je et les autres dans ces poèmes de Nicolas Bouvier.
 2. Imaginez, pour le poème que vous avez lu, le lieu et le monde où vous auriez envie de vous le réciter.

C'est en croisant, à mon sens, une approche plus « analytique » pratiquée par le FLM et une approche plus « identitaire » pratiquée par le FLE que l'on parvient à envisager une lecture qui mène à une relation entre le lecteur et le texte. Une lecture qui puisse permettre au lecteur de vivre (avant d'analyser) l'aventure du langage entreprise par la poésie de Bouvier. Dans un article particulièrement stimulant – même si ces postulats paraissent difficiles à mettre en pratique pour des enseignants –, Serge Martin rappelle la nécessité d'enseigner la poésie « par les poèmes [...] les poèmes étant la plus forte activité de la relation dans et par le langage », affirmant

²⁰ Rosier, J.-M. (2002). *La didactique du français*. Paris : PUF, « Que sais-je ? », p. 10.

²¹ Edité pour la première fois en 1982 (aux éditions Zoé), ce recueil de Nicolas Bouvier a connu plusieurs rééditions – augmentées de poèmes – pour paraître finalement en 2007 aux éditions Seuil (Points Seuil/Zoé).

²² Signalons les recueils suivants : *Quatre poètes – Pierre Chappuis, Pierre-Alain Tâche, Pierre Voélin, Frédéric Wandelère*. (1998). Lausanne : L'Age d'Homme, coll. Poche Suisse ; Jaccottet, P. (1970). *Paysages avec figures absentes*. Paris : Gallimard.

également que « l'attention au langage est la garantie éthique et politique d'une attention à la relation. »²³

À nous, didacticiens de la littérature et enseignants, de trouver les chemins pour faire entendre ces différentes voix qui traversent et structurent le poème, en s'inspirant aussi d'une didactique du DFLE.

BIBLIOGRAPHIE

- Bourdet, J.-F. (2000). Texte et lecture littéraire en langue étrangère : Figures de l'identité. In L. Collès & J.-L. Dufays (Ed.), *Didactique des langues romanes : le développement de compétences chez l'apprenant – langues maternelles, premières, secondes, étrangères* (pp. 267-272). Louvain : Savoir et Pratique.
- Bouvier, N. (2007). *Le Dehors et le Dedans*. Carouge/Paris : Zoé/Points Seuil.
- Canvat, K. & Legros, G. (2004). *Les valeurs dans/de la littérature*, Namur : Presses Universitaires de Namur.
- Canvat, K. & Legros, G. (Ed.). (1997). *Enseigner la poésie moderne. Pratiques*, 93.
- Chartrand, S. & Paret, M.-C. (1995). Langues maternelle, étrangère, seconde : une didactique unifiée ? In J.-L. Chiss (Ed.), *Didactique du français – Etat d'une discipline* (pp. 197-207). Paris : Nathan.
- Collès, L. (2003). La poésie en classe de français langue étrangère. *Enjeux*, 56, 66-74.
- Froidevaux, G. (2003). Vom Nutzen der Literatur für das Lernen einer Fremdsprache. *Babylonia*, 3-4/03, 81-86.
- Gohard-Radenkovic, A. (2004). Altérité et identités dans les littératures de langue française. Paris : CLE international, coll. Le Français dans le monde.
- Jaccottet, P. (1970). *Paysages avec figures absentes*. Paris : Gallimard.
- Kassis, P. (1993). *La poésie*. Paris : CLE international.
- Maillard, N. & Gomez, De la Corte. (2009). Quel corpus de textes littéraires dans les formations de français langue étrangère à l'université : discours et pratiques d'enseignants. *Le langage et l'Homme*, 44 (1), 17-30.
- Martin, S. (2003). Une poétique de la relation avec les poèmes au cœur d'une politique scolaire de la relation aujourd'hui. *Enjeux*, 56, 23-29.
- Riquois, E. (2009). Le texte littéraire dans les manuels de français langue étrangère : un document authentique parmi d'autres ? *Le Langage et l'Homme*, 44(1), 3-16.

Rosier, J.-M. (2003). Enseigner la poésie ou comment sortir du rituel ? *Enjeux*, 56, 15-22.

Quatre poètes – Pierre Chappuis, Pierre-Alain Tâche, Pierre Voélin, Frédéric Wandelère. (1998). Lausanne : L'Age d'Homme.

Rosier, J.-M. (2002). *La didactique du français*. Paris : Presses Universitaires de France.

Yaiche, F. (2005). Le texte littéraire : voyage initiatique en classe de FLE. *Babylonia*, 1/05, 53-56.

ANNEXES

Tous les poèmes inclus dans ce recueil sont très beaux et susceptibles de retenir l'attention pour une lecture en classe. J'en ai choisi deux comme exemples.

Le point de non-retour

C'était hier
plage noire de la Caspienne
sur des racines blanchies rejetées par la mer
sur de menus éclats de bambou
nous faisons cuire un tout petit poisson
sa chair rose
prenait une couleur de fumée

Douce pluie d'automne
cœur au chaud sous la laine
au Nord
un fabuleux champignon d'orage
montait sur la Crimée
et s'étendait jusqu'à la Chine

Ce midi-là
la vie était si égarante et bonne
que tu lui as dit ou plutôt murmuré
« va-t'en me perdre où tu voudras »
Les vagues ont répondu « tu n'en reviendras pas »

Trébizonde, 1953

Les feuilles des noyers

Les feuilles des noyers sont brillantes de pluie
La brume monte du sol
Au fond du pré
deux vieilles cueillent de la dent-de-lion
Une fois cassées en deux
elles ne se relèveront plus
avant d'avoir rempli leurs cabas
Je vois leurs culs noirs
se déplacer comme des bestiaux essoufflés
indécis
et parfois le bref éclair
au ras du sol
du petit couteau de cuisine

Je fixe cette image
dans ma tête
en attente

Je suis dans un temps
où les choses ont cessé d'être
proches
intelligibles
compatissantes

Genève, 1958

²³ Martin, S. (2003). Une poétique de la relation avec les poèmes au cœur d'une politique scolaire de la relation aujourd'hui. *Enjeux*, 56, 23-29 (citations p. 26-27).